



ÉCOLE. Fermetures de classes : le territoire relativement épargné

Dans le Provinois, aucune fermeture de classe de dernière minute n'a été annoncée après le recomptage de la rentrée et la publication de la dernière carte scolaire.

Le 5 septembre, le rectorat de l'académie de Créteil a dévoilé la dernière mouture de la carte scolaire, affinée après l'ultime recomptage des effectifs effectué le jour de la rentrée.

Pour les écoles du Provinois, aucun changement de dernière minute n'a été apporté par rapport à ce qui avait été annoncé lors de la première version de la carte scolaire, dévoilée en janvier dernier, et la seconde en juillet : quatre classes ferment leurs portes et deux voient le jour.

Quatre fermetures pour deux ouvertures

À Provins, qui compte onze écoles, seule l'élémentaire Les Marais perd une classe : « C'était ce qui était annoncé, observe Olivier Lavenka, maire de la cité médiévale, qui a pu constater que toutes les classes de la ville disposaient d'un enseignant le jour de la rentrée. Sur l'ensemble des écoles, la situation reste donc plutôt stable. »

Dans le Provinois, quatre communes ont également connu du changement. À Jouy-le-Châtel, l'école Colette Loze a vu une de ses classes fermer ses portes. À Longueville, une classe en remplace une autre, mais sur deux cycles différents : classée en Réseau d'éducation prioritaire (Rep), la maternelle



Lors de la rentrée scolaire, aucune fermeture de dernière minute n'a été annoncée dans les écoles du Provinois. Illustration-La Presse de la Manche

Roselyne-Chaboche compte cette année une classe de moins, pendant que l'élémentaire, elle aussi en Rep, en gagne une. « L'équité de traitement entre toutes des écoles présentant la même situation ailleurs sur le territoire explique cette situation relativement stable dans le Provinois », explique le rectorat.

Enfin, le groupe scolaire de l'Aubetin, à Villiers-Saint-

Georges, est parvenu à conserver une de ses classes menacée de fermeture lors de la publication de la première carte scolaire, en janvier. Après une mobilisation des parents d'élèves et des élus locaux début juillet, à coups de pétition, manifestation et courrier envoyés au rectorat, la fermeture a été annulée cet été.

Une chance que n'a pas eu la commune de Sainte-Colombe.

Début juillet, elle a appris qu'elle perdrait une classe à la rentrée 2024, une décision qui lui a été confirmée.

« À long terme, les effets de la baisse de la natalité sont néanmoins de nature à nous préoccuper, conclut cependant Olivier Lavenka. Il s'agit d'une tendance globale qui aura des conséquences à tous les échelons. »

● Maxime BERTHELOT